

Interview de Stéphane Le Foll : "Il est nécessaire de développer le concept d'une agriculture performante, écologiquement et économiquement" 24/07/2012

La dimension environnementale vous tient à cœur. Vous souhaitez cependant sortir du débat économie-écologie et orienter l'agriculture vers de nouveaux modèles de production...

Nous sommes arrivés au terme d'une certaine façon de combiner agriculture et écologie, il est nécessaire de développer le concept d'une agriculture performante, écologiquement et économiquement. Diminuer le recours aux énergies fossiles, aux engrais et pesticides, respecter l'environnement reste indispensable, mais il est également nécessaire de dégager de la marge brute, de la valeur ajoutée. J'ai toujours milité pour le développement de l'agriculture bio, mais même si on atteignait l'objectif de 20 % de bio —on en est loin aujourd'hui—, il reste 80 % d'autres agricultures. Développer la bio n'est pas suffisant pour assurer la transition vers la durabilité. L'évolution vers des

modèles plus durables est essentielle, cela concerne l'ensemble des modèles de production agricole qui ne doivent pas s'opposer entre eux. Il n'y a plus de modèle dominant-dominé, mais une diversité qui s'adapte aux écosystèmes.

Dans la loi d'avenir, vous souhaitez créer des groupements économiques et environnementaux. Pouvez-vous préciser leur rôle ?

Pour gérer les questions environnementales, il sera nécessaire de créer des dynamiques collectives entre agriculteurs et entre exploitations. On sera alors plus efficaces et le risque sera mutualisé entre les structures. Cela permettra de diffuser les pratiques innovantes, mais aussi de réhabiliter l'agronomie, de mieux traiter les questions de bassins versants, de développer l'agroforesterie, les systèmes bocagers ou encore la méthanisation. C'est un enjeu majeur.

Interview de Stéphane Le Foll : « La performance économique et écologique passe par un retour à l'agronomie » 07/08/2012

Vous vous intéressez de près aux nouvelles techniques innovantes de production, comme l'agroforesterie. De tels modèles vous paraissent-ils prometteurs pour ces territoires?

Ces modèles présentent un gros potentiel. Par exemple, l'agroforesterie produit de la biodiversité et de la fertilité pour les sols, ce qui est essentiel. Ce sont donc des principes qui sont extrêmement productifs, car ils permettent de faire cohabiter économie et écologie, en utilisant au maximum les potentiels de la nature. L'une des idées intéressantes, c'est de couvrir les sols et de les faire travailler de manière continue. Si on s'en occupe bien, tout en les faisant travailler, on augmente leur fertilité et on limite l'érosion. Il en résulte un haut niveau de production et un haut niveau de protection des sols. Ainsi, la conciliation de la performance économique et écologique passe par un retour à une approche basée sur l'agronomie.

Certains agriculteurs sont convaincus par ces méthodes. Mais comment étendre le mouvement auprès des autres?

Je le dis de manière provocante : dans l'après-guerre, il y a eu une dynamique collective chez les agriculteurs pour la mise en place du modèle conventionnel avec les

clubs de 100 quintaux. Il y avait une forme d'émulation sur le niveau du rendement que chacun atteignait, qui était au cœur des conversations. Il faut arriver à renouveler cette volonté de réussir. Pour passer du modèle conventionnel à ces nouvelles méthodes de production, il faut retrouver cette dynamique collective. Sans nier les risques de pertes de rendement pendant les 4 ou 5 années de la phase de « conversion » aux nouveaux modèles, il faut encadrer et appuyer les agriculteurs pour engager les adaptations nécessaires. Selon moi, la performance économique et écologique de l'agriculture ne peut pas se résumer à une succession de décisions et de normes appliquées exploitation par exploitation. Le moment est arrivé où il va falloir créer des cadres juridiques plus collectifs, en développant ce que j'appelle les groupements d'intérêt économiques et écologiques. Objectif : créer des dynamiques collectives dans lesquels les agriculteurs puissent s'inscrire. Aujourd'hui, nous nous contentons souvent de raisonner sur la correction des effets négatifs des modèles précédents. Nous avons besoin de créer des modèles nouveaux plutôt que de corriger ce que nous avons fait par le passé. Il vaut mieux travailler à construire l'avenir.

Recherche - Formation

STÉPHANE LE FOLL

Tous les articles de la rubrique

lundi 30 juillet 2012

Agriculture économique et écologique : mission pour le CGAAER et l'Inra

Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, qui veut un modèle d'agriculture performante à la fois sur le plan économique et écologique, a confié le 24 juillet la mission au Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et à l'Inra d'inventer « un cadre agronomique nouveau ».

«Pour une agriculture performante à la fois sur le plan économique et écologique » : le ministre de l'Agriculture a annoncé le 24 juillet, lors d'une table ronde au Sénat, la mise en place d'une mission confiée au CGAAER et à l'Inra. « *Ce n'est pas simplement sur les plans juridique, sociologique, de commercialisation, d'organisation... que doit être menée la réflexion, mais également en matière de recherche agronomique : c'est pour cela que je veux que l'Inra soit là, pour un cadre agronomique nouveau* », a indiqué Stéphane Le Foll.

Cette mission sera précisément confiée « à Bertrand Hervieu et Marion Guillou, deux personnalités qui vont avoir en charge de travailler et sur le cadre général et sur la partie agronomique ». Bertrand Hervieu devrait prendre la succession de Jacques Brulhet à la vice-présidence du CGAAER en août, tandis que Marion Guillou a été remplacée par François Houllier à la tête de l'Inra le 27 juillet.

Marion Guillou revient ci-dessous sur l'élaboration d'un cadre agronomique nouveau. Cette mission lui sera pour partie confiée à titre personnel mais mobilisera également l'Inra en tant que tel.

Quels thèmes de recherche recouvre la mission qui vous est confiée par Stéphane Le Foll ?

L'idée du ministre est d'encourager les agriculteurs, seuls ou regroupés, à adopter des pratiques pour que l'agriculture soit économiquement viable et aie de bonnes performances écologiques. J'attends qu'il nous dise plus précisément ce qu'il attend de notre mission mais le peux imaginer l'intérêt de telles démarches. Cela peut concerner à la fois l'agronomie, l'écologie et l'économie.

Cela suppose, selon les zones concernées, des systèmes agricoles qui soient adaptés à des « échelles pertinentes ». Ce qui signifie que, pour être efficaces, des actions sont conduites par les exploitants agricoles au niveau de bassins versants ou de petites régions, au lieu d'être menées individuellement. L'exemple de la Bretagne avec les algues vertes est illustratif de l'utilité de travailler collectivement : comment adapter les pratiques et équilibrer les contraintes, dans le cadre de la future politique agricole commune, par des rémunérations ad hoc, soit par le marché, soit par des contrats, ou par transferts de contraintes entre partenaires dans l'objectif de réduire les bilans globaux en nitrates et phosphates des élevages.

Cette notion d'échelle pertinente existe-t-elle ou reste-t-elle à inventer ?

Il existe quelques exemples de telles actions menées à l'étranger, comme les coopératives environnementales aux Pays-Bas. Dans cette forme d'engagement collectif, les exploitants mettent par exemple en place des systèmes favorables à la biodiversité dans les endroits les moins productifs. L'idée, c'est qu'en travaillant à une échelle supérieure à celle de l'exploitation, on arrive à produire les biens agricoles demandés et les biens environnementaux souhaités. Environ un tiers de la surface agricole des Pays-Bas est couvert par ce type d'accords collectifs.

Autant vous dire que nous n'avons pas la solution toute faite à proposer. Mais il est certain que selon l'objectif environnemental priorisé, les échelles souhaitables de regroupement diffèrent : si l'on veut obtenir la qualité de l'eau, c'est plutôt à l'échelle du bassin versant, si l'on recherche la biodiversité, c'est à l'échelle du paysage le plus souvent, si c'est pour stimuler les auxiliaires (des parasites contre d'autres parasites), c'est encore à une autre échelle.

L'élaboration de ce modèle agricole fera-t-il purement appel à la recherche agronomique ou inclura-t-il les éléments de la future Pac, avec ses aides au verdissement ?

Je doute que l'innovation agronomique seule suffise sans des éléments d'accompagnement par des politiques publiques. Le ministre souhaite par ailleurs voir comment encourager les initiatives des agriculteurs. Il nous faudra sans doute réfléchir dans cette triple perspective.